



fnath.org

efficaces et  
solidaires

**ASSOCIATION  
DES ACCIDENTÉS  
DE LA VIE  
de la HAUTE-VIENNE**

RAPPORT MORAL  
RAPPORT D'ACTIVITE  
2013

## Sommaire

|   |          |
|---|----------|
| RAPPORT MORAL.....  | 3        |
| RAPPORT D'ACTIVITE.....   | 4        |
| <b>1 Le service de conseil et de défense.....</b>   | <b>4</b> |
| ■ Les collaboratrices.....  | 4        |
| ■ La réception des adhérents.....   | 4        |
| ● A Limoges (11 avenue de Locarno).....   | 4        |
| ● Lors des permanences.....   | 4        |
| ● Les dossiers traités.....   | 4        |
| <b>2 L'action revendicative du groupement.....</b>  | <b>5</b> |
| <b>3 La communication et le développement.....</b>  | <b>5</b> |
| ■ Communication à destination des adhérents potentiels.....   | 5        |
| ■ Communication à destination des prescripteurs potentiels.....   | 5        |
| ■ Communication à destination des bénévoles.....  | 6        |
| ■ Communication à destination des médias.....   | 6        |
| ■ 2 <sup>ème</sup> semaine départementale - prévention des cancers d'origine professionnelle.....                       | 6        |
| ■ Campagne de prévention 2013 - Semaine d'action du 12 au 19 octobre 2013 Prévenir le risque routier professionnel..... | 7        |
| ■ La semaine pour l'Emploi des personnes Handicapées.....   | 7        |
| <b>4 La Formation.....</b>  | <b>8</b> |
| ■ Formation des salariées.....  | 8        |
| ■ Formation des bénévoles.....  | 8        |
| ● Réunion du 21 septembre 2013.....   | 8        |
| ● Réunion EOVI du 19 novembre 2013.....   | 8        |
| <b>5 Le groupement.....</b>   | <b>9</b> |
| ■ Les actions générales du groupement.....  | 9        |
| ● Le premier point d'accès au droit pour les personnes handicapées de France a vu le jour en Haute-Vienne.....          | 9        |
| ● Travaux à effectuer dans les locaux du siège de la FNATH 87.....  | 9        |
| ● Relais pour la vie organisé par la Ligue contre le cancer.....  | 9        |
| ■ L'organisation générale et le fonctionnement du groupement.....   | 9        |
| ● L'organisation générale.....  | 9        |
| - Congrès départemental extraordinaire et assemblée générale départementale.....  | 9        |
| - Les conseils d'administration et bureaux départementaux.....  | 10       |
| - Les sections locales.....   | 10       |
| - La fédération nationale.....  | 10       |
| ● Le fonctionnement du groupement.....  | 11       |
| ■ Les relations extérieures et les partenariats.....  | 11       |
| ANNEXE 1.....   | 12       |
| ANNEXE 2.....   | 13       |

## RAPPORT MORAL

**Efficaces** et **solidaires**, tels sont les maîtres mots de la FNATH depuis sa création. Sa mission d'écoute, de conseil et de défense des personnes accidentées de la vie et du travail, des personnes invalides et handicapées est réalisée dans un esprit **mutualiste d'entraide** et de **générosité**. La FNATH 87 met en phase ses fondamentaux **d'écoute, d'aide**, et de **conseil** avec la notion de **proximité**.

Cette année, on peut souligner une volonté renforcée de l'ensemble des salariées et des bénévoles de la FNATH 87 d'apporter un service à l'adhérent toujours plus complet.

Début 2013, l'absence suite au congé maternité d'une collaboratrice juriste a contraint l'équipe à recentrer son activité sur les activités fondamentales de la FNATH. Priorité a ainsi été donnée à la réception des adhérents aux bureaux de Limoges comme lors des permanences. Ainsi, malgré cette absence, des permanences ont été assurées dans la quasi-totalité des sections locales.

La vigilance a de nouveau été de rigueur, afin de mesurer les dépenses. De plus, tout au long de l'année, de nombreuses actions ont été entreprises afin d'augmenter les recettes, de trouver des fonds, de conserver les adhérents et d'en recruter de nouveaux.

Ainsi cette année, l'action de communication à destination des prescripteurs potentiels d'adhérents a été renforcée.

Malheureusement, cela n'a pas suffi à équilibrer le budget.

Enfin, le groupement s'était engagé en 2011 dans le dispositif du **DLA (dispositif local d'accompagnement)**. La réunion de clôture s'est déroulée le 11 février 2013.

Il s'avère que, malheureusement, même si les constats effectués avec le prestataire en charge du dispositif étaient intéressants, la mise en place de ce dispositif a été très coûteuse en temps et n'a pu déboucher sur aucune piste **nouvelle** pour pérenniser le groupement.

L'ensemble des actions et activités de la FNATH 87 n'auraient pu être menées à bien sans :

- les salariées du groupement,
- les membres du bureau départemental et du conseil d'administration du groupement,
- l'ensemble des bénévoles militants.

Je les remercie pour leur travail de qualité fourni tout au long de l'année.

Je remercie également l'ensemble des partenaires ayant soutenu le groupement :

Le Conseil Général de la Haute-Vienne, la Mairie de Limoges, Eovi Mutuelle, la CPAM de la Haute-Vienne, le Conseil Régional du Limousin, la DIRECCTE du Limousin, la MSA, le RSI du Limousin, la Caisse d'Épargne et GAN assurances.

**Le 31 décembre 2013,**  
**Pour le Conseil d'administration départemental,**  
**Christian BLANCHET,**  
**Président départemental**

# RAPPORT D'ACTIVITE

## 1 Le service de conseil et de défense

### ■ Les collaboratrices

Une équipe inchangée de 4 collaboratrices :

Murielle RAYNAUD-LAURENT (partageant son temps entre le secrétariat général et le service de conseil et de défense)

Christine SALSEDO

Emilie MOREAU (absente suite à un congé maternité jusqu'au 4 septembre 2013)

Oriane ROUX

### ■ La réception des adhérents

#### ● A Limoges (11 avenue de Locarno)

Il est à noter que l'absence d'Emilie MOREAU jusqu'au 4 septembre 2013 a eu un impact sur le nombre de personnes reçues.

De plus, les bureaux de Limoges sont fermés les samedis matins depuis du 1<sup>er</sup> janvier 2013 compte tenu de la fréquentation très faible depuis plusieurs années.

Pour le reste, la fréquentation des bureaux de Limoges reste correcte, 2 888 adhérents ont été reçus en 2013.

#### ● Lors des permanences

Afin de pénaliser le moins possible les adhérents et de conserver un service de conseil et de défense performant, en maintenant une réception forte à Limoges, malgré l'absence d'Emilie MOREAU, le conseil d'administration départemental du 17 novembre 2012 a décidé de suspendre, le temps de son congé maternité, la présence d'une juriste lors des permanences tenues dans la « couronne » de Limoges.

C'est pourquoi, du 1<sup>er</sup> janvier au 4 septembre 2013, il n'y a pas eu de juriste lors des permanences mensuelles d'Aixe sur Vienne, Condat sur Vienne, Couzeix, Feytiat, Isle, Panazol et Rilhac Rancon.

Les bénévoles présents lors de ces permanences ont cependant transmis au groupement les documents déposés par les adhérents afin que les dossiers puissent être traités.

Les permanences assurées ont, quant à elles, rencontré un grand succès et permis de recevoir 2 077 adhérents ; les collaboratrices ont reçu jusqu'à 20 adhérents par matinée dans certaines d'entre elles.

Cela confirme la nécessité de tenir des permanences dans les communes. Cela fait partie de l'action de la FNATH 87 : être au service de l'adhérent, aller toujours au plus près des adhérents.

Cette politique de la FNATH 87 engendre cependant un coût non négligeable (remboursement des frais kilométriques, salaires des collaboratrices à l'extérieur pour les permanences).

#### ● Les dossiers traités

L'un des plus de la FNATH est de faire un point complet sur la situation des adhérents afin de déterminer s'ils perçoivent bien toutes les prestations qui leur sont dues en fonction de leur situation et de leur état de santé. Ainsi, les collaboratrices détectent, pour la plupart des dossiers, de nombreuses démarches à entreprendre, ce qui s'avère coûteux en temps (de réception comme de traitement du dossier par les juristes comme par les secrétaires).

## **2 L'action revendicative du groupement**

La fédération de la FNATH assure, tout au long de l'année, une action revendicative. Afin de nourrir cette action et de récolter les données nécessaires pour les actions menées, la fédération s'adresse aux groupements départementaux, comme celui de la Haute-Vienne.

Ainsi, cette année par exemple, nous avons communiqué à la Fédération des éléments sur des rejets de prise en charge de maladies professionnelles compte tenu de la nouvelle rédaction du tableau n° 57 des maladies professionnelles ou des décisions de Tribunal du contentieux de l'incapacité attribuant des taux supplémentaires au titre du « coefficient professionnel ».

La fédération prépare aussi de nombreux communiqués de presse tout au long de l'année afin de faire connaître la position de la FNATH sur tous les sujets du champ du handicap. Nous adressons ces communiqués à la presse locale, ce qui nous permet de contribuer de cette manière à cette action.

En 2013, la FNATH s'est mobilisée sur le projet de loi garantissant l'avenir et la justice du système des retraites. Elle a établi des observations et propositions le 10 septembre 2013. Ce document de 9 pages a été transmis aux députés et sénateurs du département mi-septembre.

## **3 La communication et le développement**

Compte tenu d'un certain nombre de facteurs, dont certains sur lesquels nous ne pouvons pas agir (crise économique...), le nombre d'adhérents diminue chaque année de manière modérée mais constante.

Par conséquent, il est devenu vraiment impératif pour la FNATH 87 de consacrer du temps à la communication.

### **■ Communication à destination des adhérents potentiels**

Pour se faire connaître, la FNATH mène en premier lieu des actions à destination des adhérents potentiels.

Ainsi, la nouvelle plaquette de présentation de la FNATH 87, les cartes postales imprimées par la FNATH et les journaux A part entière (bi-mensuel édité par la Fédération) ont été confiés aux bénévoles qui ont pu les déposer dans les cabinets médicaux, d'infirmiers ou de kinésithérapeutes, dans les hôpitaux et les cliniques ainsi que chez les pharmaciens et certains commerçants.

Ces brochures et cartes postales ont aussi été remises, lors des assemblées générales des sections locales de la FNATH 87, aux personnalités et adhérents présents. Certains d'entre eux ont même pris l'engagement d'être un relais pour faire connaître la FNATH 87 autour d'eux.

### **■ Communication à destination des prescripteurs potentiels**

Pour tenter d'augmenter son nombre d'adhérents, cette année, la FNATH 87 a renforcé la communication à destination des prescripteurs d'adhérents potentiels.

Ainsi, et grâce au concours de l'ordre des kinésithérapeutes que nous remercions, un courrier et une brochure de présentation ont été adressés à l'ensemble des praticiens de la Haute-Vienne.

Une action identique est en cours avec l'ordre des infirmiers.

De plus et grâce au relais des bénévoles, des courriers ainsi qu'une brochure ont de nouveau été communiqués aux médecins traitants de la Haute-Vienne.

Des démarches sont en cours afin que la collaboration avec l'ensemble des assistantes sociales, exerçant sur le département puisse se renforcer.

Enfin, la FNATH 87 tente d'utiliser au mieux toutes les invitations qui lui sont adressées pour se faire connaître auprès du maximum d'organismes ou autres associations intervenant dans le domaine du handicap, même si depuis 1934, elle est déjà connue et reconnue par un certain nombre d'entre eux.

### ■ Communication à destination des bénévoles.

Afin que l'association fonctionne correctement et puisse mobiliser au mieux l'ensemble de ses ressources humaines, le groupement de la FNATH 87 informe régulièrement les bénévoles (président(e)s de sections) par des circulaires. En 2013, 25 circulaires leur ont été transmises.

De plus, et afin de leur permettre de mener leur action au mieux, « Info FNATH » (page recto verso éditée mensuellement par la fédération à destination des salariés et des bénévoles reprenant « l'actualité du mois », « la FNATH dans la presse », « les nouvelles brèves »...) ainsi que l'intégralité des communiqués de presse que le groupement adresse à la presse locale leur sont envoyés.

### ■ Communication à destination des médias

Le groupement ne manque pas d'adresser régulièrement des communiqués de presse aux médias locaux afin de les informer de la position de la FNATH sur tel ou tel sujet ou des victoires qui ont pu être obtenues dans les dossiers défendus par les juristes.

Ainsi, 25 communiqués de presse ont été adressés aux médias en 2013.

Compte tenu de notre action dans le domaine du handicap depuis de très nombreuses années, les médias (presse écrite et radios) nous contactent directement tout au long de l'année pour connaître l'opinion, la position ou la réaction de la FNATH 87 sur tel ou tel sujet ou événement.

Les médias locaux sont aussi très présents pour relayer les actions que la FNATH 87 peut mener ainsi que la vie associative des sections locales.

### ■ 2<sup>ème</sup> semaine départementale - prévention des cancers d'origine professionnelle

Les actions organisées par la FNATH 87 permettent de faire connaître l'association par la présence de nombreux stands tenus par des bénévoles partout en Haute-Vienne, aussi bien que par la couverture par les médias de ces actions (articles de presse, reportages...).

Du 6 au 13 avril 2013, le groupement de la FNATH de la Haute-Vienne a organisé sa 2<sup>ème</sup> semaine départementale sur le thème de la prévention des cancers d'origine professionnelle.

Par cette action, la FNATH a souhaité informer, sensibiliser et mobiliser sur ces cancers, encore sous-estimés et parfois même invisibles d'autant que le Président de la République a clairement fait allusion aux cancers d'origine professionnelle lors de l'annonce d'un troisième plan cancer, fin 2012.

Tout au long de cette semaine, des actions de sensibilisation et de prévention ont été organisées sur l'ensemble du territoire de la Haute-Vienne :

● **Une vingtaine de stands d'information** ont été tenus par des bénévoles sur tout le département de la Haute-Vienne avec de nombreux dépliants sur ce thème. Les personnes ont pu soutenir l'action de la FNATH 87 en achetant une plante. Cette action a été menée aussi lors des permanences mensuelles dans certaines sections locales du département.

● **3 réunions débat avec buffet gratuit :**

- le mardi **9 avril** 2013 de 12 h à 14 h à **Bellac** (Maison des associations Rue Chanzy (près du champ de foire) (salle du rez de chaussée)
- le vendredi **12 avril** 2013 de 12 h à 14 h à **St Junien** (1 Place Auguste Roche)
- le lundi **15 avril** 2013 de 12 h à 14 h à **Saint Yrieix la Perche** (Salle Ferraud)

Ces 3 rendez-vous, animés par Murielle RAYNAUD-LAURENT, secrétaire générale départementale, ont permis aux personnes présentes d'être sensibilisées sur le sujet, de comprendre l'action de la FNATH dans ce domaine et de devenir des relais pour faire passer ces messages autour d'eux.

Ces 3 réunions ont permis la publication de plusieurs articles de presse et la réalisation d'un spot radio sur France Bleu Limousin, relayant ainsi l'information auprès du grand public.

■ **Campagne de prévention 2013 - Semaine d'action du 12 au 19 octobre 2013**  
**Prévenir le risque routier professionnel**

Depuis plusieurs années, la FNATH organise à l'automne une semaine nationale de prévention. Cette année, l'association a décidé de se mobiliser pour prévenir le risque routier professionnel, incluant les thématiques d'accidents de trajet et d'accidents de mission. Au lieu de concentrer cette initiative sur une seule semaine, elle a choisi d'agir tout au long de l'année en menant cette campagne.

En Haute-Vienne, une semaine d'action a été organisée du 12 au 19 octobre 2013 sur le thème : prévenir le risque routier professionnel.

Ainsi, pour la FNATH 87, des actions ont été menées à Saint-Junien :

En effet des stands d'information tenus par des bénévoles ont été installés :

- les samedis 12 et 19 octobre 2013 Square Curie de 8 h à 13 h.
- le mardi 15 octobre 2013 à la Boulangerie LAMANT à Saint Maurice des Lions (16) de 7 h 30 à 12 h 30.

Sur ces stands, de nombreux dépliants sur ce thème ont été mis à la disposition des personnes intéressées. Il était également possible de soutenir l'action de la FNATH 87 en achetant une jacinthe.

■ **La semaine pour l'Emploi des personnes Handicapées**

Dans le cadre de la semaine pour l'Emploi des personnes Handicapées, dont la 17<sup>ème</sup> édition s'est déroulée du 18 novembre au 24 novembre 2013, la Clinique du Colombier à Limoges a invité, une nouvelle fois, le groupement à tenir un stand d'information au sein de son établissement. Ainsi, des bénévoles de la FNATH 87 ont été présents le matin sur le site Clinique du Colombier et l'après-midi sur le site Clinique des Émailleurs.



## **4 La Formation**

### **■ Formation des salariées**

Le 17 novembre 2013, Christine SALSEDO et Murielle RAYNAUD-LAURENT ont assisté à une formation assurée à Niort par le responsable juridique fédéral intitulée « notions de droit social et de procédure civile ».

### **■ Formation des bénévoles**

#### **● Réunion du 21 septembre 2013**



Comme chaque année depuis 2008, une réunion à laquelle ont été invités les présidents et présidentes de chaque section ainsi que l'intégralité des membres de leur conseil d'administration a eu lieu cette année le 21 septembre 2013 à Feytiat.

Cette réunion, à laquelle ont participé 43 bénévoles, a été un moment d'échange entre tous les acteurs de la FNATH 87. Elle a permis de discuter ensemble des actions à concrétiser en priorité pour consolider la structure départementale de la FNATH 87 compte tenu de la diminution constante du nombre d'adhérents et donc des recettes de l'association.

Différentes actions ont été proposées aux bénévoles qui ont pu donner leur avis et choisir d'organiser certaines d'entre elles comme une Grande Tombola du groupement dont l'organisation est prévue du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2014 avec un tirage début septembre 2014.

#### **● Réunion EOVI du 19 novembre 2013**

La FNATH entretient depuis longue date un partenariat avec EOVI afin de proposer à ses adhérents une complémentaire santé avec des garanties particulières à un tarif préférentiel. En 2013, l'ensemble des garanties et des tarifs ayant été revus, Stéphanie DUPUY, chargée de clientèle à EOVI, a animé une réunion, à laquelle étaient invités l'ensemble des bénévoles de la FNATH 87, le mardi 19 novembre 2013 Salle Jean Pierre Timbaud à Limoges.

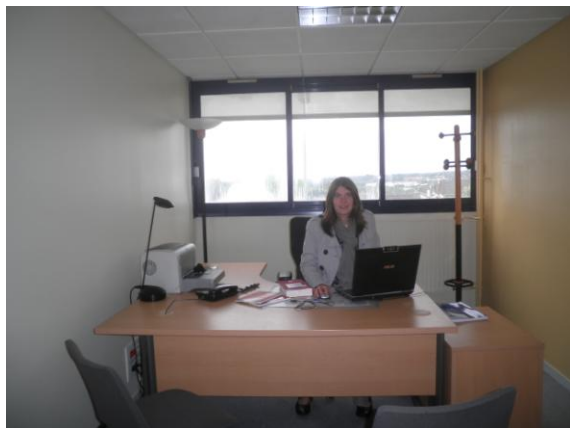
Cette réunion a permis à notre interlocutrice de présenter les nouvelles garanties et les tarifs proposés dans le cadre du partenariat entre la FNATH et EOVI, tout en faisant ressortir les points forts de cette mutuelle, afin que les bénévoles de la FNATH 87 soient informés, pour renseigner au mieux les adhérents et en recruter éventuellement de nouveaux.



## **5 Le groupement**

### **■ Les actions générales du groupement**

#### **● Le premier point d'accès au droit pour les personnes handicapées de France a vu le jour en Haute-Vienne.**



Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) de la Haute-Vienne a mis en place un point d'accès au droit des personnes handicapées.

La FNATH 87 a été récemment choisie pour assurer, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013, des permanences à La Maison de la Justice et du Droit dans ce cadre, la première a eu lieu le 11 avril.

Désormais, et dans le cadre de ce partenariat avec le CDAD, la FNATH 87 est présente 2 fois par mois au sein de la Maison de la Justice et du Droit située à Beaubreuil.

#### **● Travaux à effectuer dans les locaux du siège de la FNATH 87**

Malheureusement, plusieurs gros travaux (ascenseur - mises aux normes-, infiltrations, toiture de la véranda et isolation du local des dossiers) doivent être réalisés dans l'immeuble dont la FNATH 87 est propriétaire. Des devis ont été réalisés dont le total s'élève à 23 970 € TTC.

La FNATH 87 n'ayant pas la capacité financière d'assumer cette charge financière, des recherches de financements sont en cours.

#### **● Relais pour la vie organisé par la Ligue contre le cancer**

Des bénévoles de la section FNATH de Feytiat ont participé au 4<sup>ème</sup> relais pour la vie organisé par la Ligue contre le cancer à St Just le Martel, le 1<sup>er</sup> juin 2013.

### **■ L'organisation générale et le fonctionnement du groupement**

#### **● L'organisation générale**

##### **- Congrès départemental extraordinaire et assemblée générale départementale**

###### Congrès départemental extraordinaire

Compte tenu de la réforme des statuts des 3 structures (Fédération, groupement, section), le groupement départemental de la FNATH 87 a organisé, avant l'assemblée générale départementale du 29 juin 2013, un congrès départemental extraordinaire afin de procéder à l'adoption des nouveaux statuts et du règlement intérieur du groupement (adoptés au Congrès national extraordinaire de Montluçon du 25 juin 2011).

## Assemblée générale départementale



Comme tous les ans, la FNATH 87, association des accidentés de la vie, réunit ses bénévoles en assemblée générale départementale.

47 bénévoles studieux ont ainsi participé aux travaux de l'assemblée générale départementale qui se sont déroulés le 29 juin 2013 à Limoges.

Ce rendez-vous a été l'occasion pour le Président départemental de la FNATH 87, Christian BLANCHET, de présenter son rapport moral 2012. La secrétaire générale départementale, Murielle RAYNAUD-LAURENT a présenté le rapport d'activité 2012, et le trésorier départemental, Claude GUYOT a présenté le bilan financier 2012 et le budget prévisionnel pour 2013.

Les bénévoles n'ont pas hésité à faire part de leurs positions ou propositions au fur et à mesure. Un échange constructif a permis de faire un point d'étape sur la mise en place des 12 orientations du groupement fixées pour les 3 années à venir par le Congrès départemental de 2011. L'ensemble des rapports a été adopté à l'unanimité.

### **- Les conseils d'administration et bureaux départementaux**

Les membres du conseil d'administration du groupement ainsi que du bureau départemental se sont réunis aussi souvent que la gestion du groupement l'a nécessité.

### **- Les sections locales**

● Les assemblées générales des sections locales se sont déroulées du 19 janvier au 23 février 2013. Suite à ces assemblées générales, des conseils d'administration n'ont pu être constitués dans l'ensemble des sections.

Ainsi, une nouvelle section n'a pu procéder à l'élection d'un conseil d'administration. Elle est donc administrée par le groupement dans l'attente de la constitution d'un nouveau conseil d'administration, il s'agit de la section de Limoges.

De plus, 5 sections restent administrées par le groupement dans l'attente de la constitution d'un conseil d'administration. Il s'agit des sections de Chateauponsac, Condat sur Vienne, Saint Sulpice les Feuilles, Nexon et Mézières sur Issoire.

Tout au long de l'année, les salariées comme les bénévoles œuvrent pour tenter de retrouver des bénévoles afin de reconstituer des conseils d'administration dans chacune de ces sections, ce qui n'est pas simple compte tenu de ce que l'on peut appeler la « crise » du bénévolat.

### **- La fédération nationale**

● Le 22 juin 2013, Eliane AUBERT et Murielle RAYNAUD-LAURENT ont participé à l'assemblée générale nationale de Châtelleraut.

L'occasion de faire un point, de débattre et d'échanger avec les autres groupements sur l'avenir de la FNATH, mais également d'adopter, à l'unanimité, une résolution générale intitulée « Pour une véritable prise en compte de la pénibilité au travail ».

## ● **Le fonctionnement du groupement**

- **L'équipe de salariées** est inchangée en 2013.

Outre les collaboratrices du service de conseil et de défense, le groupement compte 6 salariées : Monique LEGER, collaboratrice chargée de la comptabilité, des relations financières avec les sections, des achats...

Lucette NEES et Cécile DUNAUD, collaboratrices au secrétariat.

Sylvie BORNE, collaboratrice à l'accueil des adhérents et au secrétariat depuis mai 2010.

Sylvie DURAND, collaboratrice à l'accueil des adhérents (temps partiel qui a diminué au 1<sup>er</sup> mars 2013 soit 60 h 67 mensuelles au lieu de 112 h 75 auparavant soit 0,40 ETP).

Christiane MARCHADIER, femme de ménage (temps partiel soit 43 h 33 et 0,28 ETP).

Soit un total de 8,68 ETP.

- Compte tenu de l'érosion des effectifs du groupement, différentes démarches ont été entreprises pour diminuer les charges en poursuivant le **plan d'économies** et **augmenter les recettes**.

**Concernant les recettes**, différentes démarches ont été entreprises : demandes de subventions (très coûteuses en temps : constitution des dossiers initiaux auprès des différents organismes et établissements et fourniture des pièces et bilans post opérations), demandes de mécénats, actions pour augmenter le nombre d'adhérents (éviter les démissions, accentuer le recrutement), organisation de campagne de dons et demande de dommages et intérêts suite à constitution de partie civile dans le cadre de certaines procédures pénales.

Ainsi, la nécessité de renforcer la diversification des financements s'est encore accentuée afin de maintenir l'équilibre financier du groupement.

- Enfin, le groupement s'était engagé en 2011 dans le dispositif du **DLA (dispositif local d'accompagnement)** ; la réunion de clôture s'est déroulée le 11 février 2013.

Un compte-rendu de fin de mission a été établi. Les membres du conseil d'administration du groupement ont pu travailler sur ce document. Il apparaît malheureusement qu'aucune piste d'action nouvelle (que le groupement n'ait pas déjà exploitée) n'a été dégagée pour pérenniser le groupement.

### ■ **Les relations extérieures et les partenariats**

- La FNATH est membre de nombreuses commissions et instances concernant le handicap et le groupement tient à assurer une présence assidue pour défendre les droits des assurés et des usagers (liste en annexe 2).

- Le groupement a également entretenu les partenariats existants avec les professionnels du monde juridique (notaires, avocats...), la banque « Caisse d'Épargne », l'association « Point passerelle » et le Secours Populaire Français.

Enfin et afin d'améliorer la qualité de vie de ses adhérents, la FNATH c'est aussi, pour les adhérents, des services avec notamment un partenariat avec Gan assurances (cabinet d'Aurélien LATHIERE), mais également EOVI pour une complémentaire santé avec des garanties particulières à un tarif préférentiel pour les adhérents. En 2013, l'ensemble des garanties et des tarifs proposés par EOVI ont été revus, sans augmentation notable des tarifs et ce pour améliorer encore l'offre faite aux adhérents.

## **ANNEXE 1**

### **Orientations pour pérenniser le groupement de la FNATH de la Haute-Vienne votées au Congrès départemental du 25 juin 2011 :**

1. Fidéliser les adhérents
2. Reconquérir les adhérents démissionnaires
3. Recruter de nouveaux adhérents
4. Diversifier les financements du groupement départemental
5. Se faire connaître des professionnels
6. Recruter de nouveaux bénévoles
7. Multiplier les actions de communication
8. Former les bénévoles
9. Poursuivre la communication entre les bénévoles et le groupement
10. Inciter chaque section locale à organiser au moins une action dans l'année
11. La FNATH (groupement de la Haute-Vienne) peut recevoir des dons et legs - Faire passer le message
12. Poursuivre nos missions statutaires

## ANNEXE 2

### **Listes des instances et commissions dans lesquelles la FNATH de la Haute-Vienne siège :**

- Conseil d'administration de la CPAM (et à ce titre notamment membre de la commission d'action sanitaire et sociale).
- MDPH - Maison départementale des personnes handicapées :
  - COMEX du GIP - commission exécutive du Groupement d'intérêt public de la MDPH,
  - CDAPH - Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées,
- CDCPH - Comité départemental consultatif des personnes handicapées,
- FIPHFP - Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,
- CISS - collectif interassociatif sur la santé,
- CRPRP - Comité régional de la prévention des risques professionnels du Limousin,
- CIVI - Commission d'indemnisation des victimes d'infractions,
- CCI - Commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales de la région Limousin,
- Commissions d'accessibilité,
- PRITH - Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés,
- CEL – Comité d'entente Limousin
- UPSRPH – Union pour la préparation et la suite du reclassement professionnel des personnes handicapées
- Etc...

### **Commissions en lien avec l'accessibilité au niveau départemental :**

- la commission de sécurité de la ville de Limoges,
- la commission départementale d'action touristique,
- le Comité consultatif de circulation de la ville de Limoges,
- la sous-commission départementale d'accessibilité (D.D.T),
- l'Observatoire du stationnement de la ville de Limoges,
- le Comité Technique d'aménagement des centres bourgs au Conseil Général de la Haute-Vienne,
- la Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées de l'Agglomération Limoges Métropole.
- des bénévoles de la FNATH, groupement de la Haute-Vienne, participent aux CCAS d'un grand nombre de communes.